

LOCATION LONGUE DURÉE



Cette solution clés en main, vous permet de rouler sereinement avec un véhicule neuf. Un loyer mensuel fixe et ajusté à votre kilométrage couvre le financement, l'entretien/réparation (avec, en inclusion, l'Assistance Plus) et les frais d'immatriculation.

LA PRESTATION en bref

Elle comprend :

- La location sans apport obligatoire d'un véhicule neuf dans le cadre d'une durée et d'un kilométrage définis
- Un contrat flexible ajustable selon l'usage avec un coût mensuel fixe connu à l'avance
- Un éventail de services avec différentes options :
 - Maintenance, qui comprend : entretien/réparation (avec, en inclusion, l'Assistance Plus)
 - Pneumatiques,
 - Assurance Perte Financière⁽¹⁾ (voir les détails au dos)



COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous choisissez un véhicule neuf parmi un large choix de marques et de modèles thermiques, 100 % électriques ou hybrides rechargeables
- Vous déterminez la durée de location (jusqu'à 60 mois), le kilométrage (jusqu'à 150 000 km) et les services souhaités
- C'est sans apport obligatoire
- Vous connaissez le montant précis de vos loyers
- Si besoin, vous pouvez augmenter ou réduire la durée de votre contrat et ajuster le kilométrage souscrit
- À la fin du contrat, vous rendez votre véhicule sans vous soucier des formalités et autres démarches de vente

LES PLUS

Une offre claire et sans mauvaises surprises, qui inclut :

- Les frais d'immatriculation
- La vignette Crit'air
- Un espace client dédié
- Un suivi personnalisé tout au long de votre contrat
- Le certificat d'immatriculation et la facturation dématérialisés
- Une offre de reprise de votre véhicule d'occasion
- Des conditions de sortie simples et transparentes accessibles sur simple demande

3 000 km*
de dépassement
autorisé



500 € TTC*
de franchise sur les
frais de dépréciation**

* À la restitution du véhicule

** Les frais de dépréciation sont entendus comme des dommages constatés lors de la restitution quand l'état général du véhicule n'est pas conforme à celui attendu. Ils viennent alors déprécier la valeur marchande de votre véhicule lors de sa mise en vente par le loueur, d'où leur facturation, le cas échéant

LES ATOUTS

Transparent : vous ne payez que l'usage de votre véhicule sans subir sa baisse de valeur ni la hausse des tarifs d'entretien

Pratique : vous maîtrisez votre budget auto au centime près et vous gardez votre épargne pour d'autres projets

Sécurisant : vous êtes protégé(e) des risques de casse mécanique grâce à la prestation Maintenance

Tranquillité : vous roulez avec un modèle récent parfaitement entretenu et contribuez ainsi à la réduction de votre empreinte carbone



ARVAL
BNP PARIBAS GROUP

For the many
journeys in life*

LOCATION LONGUE DURÉE

Une gamme de services complémentaires



MAINTENANCE (ASSISTANCE PLUS INCLUSE)

Entretien courant et intermédiaire, changement des pièces d'usure, remplacement des pièces défectueuses, gestion des pannes mécaniques, contrôles techniques obligatoires et en inclusion l'Assistance Plus

Le + : en cas d'immobilisation vous êtes dépanné(e) sur place ou remorqué



ASSISTANCE PLUS (INCLUSE À LA MAINTENANCE)

Assistance au véhicule (dépannage/remorquage), au conducteur et à ses passagers qui bénéficient d'une assistance médicale, d'un hébergement et du rapatriement ou de la poursuite du voyage

Le + : à l'étranger, vous n'avez pas à avancer les frais d'hospitalisation. Les frais d'hôtel d'un malade ou d'un proche en cas de blessure sont intégralement pris en charge



PNEUMATIQUES

Remplacement, main d'œuvre, équilibrage des roues, changement des valves, réparation-assistance et remorquage en cas de crevaison : tout est pris en charge par votre contrat

Plusieurs options :
choix de pneus été, hiver ou à la carte

Le + : vos pneus peuvent être changés sur votre lieu de travail, si vous êtes situé(e) en région parisienne ou dans l'une des 56 villes où l'Atelier mobile est proposé



ASSURANCE PERTE FINANCIÈRE⁽¹⁾

En cas de vol ou destruction totale du véhicule loué, cette assurance a pour objectif de couvrir la somme restant due à ARVAL après imputation du règlement de votre compagnie d'assurance (déduction faite de la franchise de votre assurance auto)

Le + : vous êtes accompagné(e) dans le suivi administratif du sinistre

